

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que la ferme « Karelshaff » à Colmar-Berg se caractérise comme suit :

La ferme dite « Karelshaff » présente une histoire captivante qui vaut être conservée et connue. Elle a été construite en 1817¹ par Karl Daumartin servant de relais de chasse (**GEN**) pour les nobles et aristocrates de l'époque. On y hébergé également des troupeaux de moutons. La ferme se situe sur les hauteurs entre Colmar-Berg et Mertzig, localisation idéale pour la chasse et pour garantir une certaine intimité aux usagers. Se situant à proximité des châteaux de Birtrange et de Berg, le « Karelshaff » a toujours eu un lien avec la famille grand-ducale. Celle-ci a acquis la propriété à la fin du 19^{ème} siècle et Guillaume IV, Grand-Duc héritier à l'époque et habitant au château de Berg, continuait à l'utiliser comme relais de chasse.

En 1906, la famille von Roesgen a signé un bail d'exploitation et en 1949 elle a acheté la propriété de la famille grand-ducale. A partir de ce moment et jusqu'à présent, le « Karelshaff » est utilisé à des fins agricoles. Le propriétaire à l'époque, Monsieur Charles von Roesgen était bourgmestre de Colmar-Berg de 1957 à 1970 et entretenait une relation étroite avec le Grand-Duc Jean. La famille von Roesgen a encore longtemps approvisionné la Cour grand-ducale avec leurs produits.

La famille von Roesgen a marqué l'histoire de la ferme et ceci particulièrement pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Elle était un endroit stratégique de la Résistance contre l'occupation nazie et fût occupé par 200 soldats américains lors de l'offensive des Ardennes. Son implantation sur le haut de la colline permettait à l'artillerie d'attaquer la ville de Luxembourg. Les immeubles de la ferme ont servi de logement, de stockage, de centrale de commandement et on y a même improvisé une salle d'opération. Les Allemands n'ont jamais réussi à conquérir la ferme, qui a donc évité tout bombardement. Lors de la fête de Noël des Américains sur site en 1944, un incendie incontrôlé a détruit une grande partie de l'aile gauche de la ferme.

Les propriétaires ont également caché des résistants, des objecteurs de conscience, des soldats américains et d'autres personnes pendant la guerre (**LOC, SOC**).

Le « Karelshaff » se présente sous forme de « U », avec la maison d'habitation au centre et les annexes agricoles, étables, écuries et granges dans les deux ailes latérales. Construite selon le style de l'époque et avec des matériaux locaux, on retrouve les caractéristiques d'un relais de chasse telles que les fenêtres meurtrières ou encore le mur d'enceinte avec son portail d'entrée et ses deux « abris » de chiens aux extrémités (**CAR, GEN, TDB**). La ferme a connu plusieurs transformations au cours de années afin de l'adapter aux besoin des occupants et qui font partie de sa vie matérielle. Ainsi, en 1922, fût construit la grange de champ (Feldscheune) de l'autre côté de la rue pour y abriter

¹ Date de construction indiquée par le propriétaire actuel, M. Colling. Immeuble non encore dessiné sur la carte Ferraris de 1777 mais bien visible sur le « Urkadaster » de 1824.

le foin. Quelques années plus tard, on a mis en place l'étang servant de bassin d'extinction (Löschweiher) en cas d'incendie. Après la guerre, la grange de gauche, brûlée par l'incendie de 1944, a été rénovée et rehaussée d'environ 50 cm. En 1938, la toiture et l'escalier d'entrée ont été renouvelés par la famille grand-ducale qui en était encore le propriétaire. En 1955-57, la famille von Roesgen étant devenue propriétaire, a rechangé ces deux éléments qui ont alors retrouvé leur composition d'origine. C'est également pendant les années 1950 que les fenêtres du rez-de-chaussée de la façade avant ont été agrandies. En 1994, les pavés de la cour et la façade ont été renouvelés. La maison d'habitation a conservé, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, une grande partie de sa substance historique (**AUT**). Ainsi on y retrouve la cave voûtée, le four à pain, l'ancienne distillerie, des armoires murales, l'escalier en bois, des parquets et carrelages, des portes en bois etc. Les annexes ont connu quelques transformations à l'intérieur et agrandissements vers l'arrière mais remplissent toujours leurs fonctions d'origines. Leur substance historique est donc encore intacte.

Les critères de l'authenticité, de genre, de caractéristique pour une époque de construction et de l'histoire sociale sont remplis. Ainsi, la ferme est un témoin important et un patrimoine remarquable qui présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être protégé.

La COSIMO émet avec 11 voix pour et 1 abstention un avis favorable pour un classement en tant que monument national de la ferme « Karelshaff » à Colmar-Berg (nos cadastraux 9/23 et 12/22). 1 membre s'exprime en faveur d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux.

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Nico Steinmetz, Jean Leyder, Claude Schuman, Sala Makumbundu, Paul Eilenbecker.

Luxembourg, le 14 avril 2021